

courte ; la même route, prolongée jusqu'à Sarnia, relierait l'Ouest tout entier à ces dernières villes et ferait de cette région, aujourd'hui vierge et inculte, l'artère principale d'une grande partie de ce continent."

Sans doute, de telles idées peuvent être encore très-loin de leur réalisation, mais le comité croit de son devoir de les signaler comme devant recevoir probablement un accomplissement plus ou moins prochain.

M. Hayes, frappé de la même pensée, rend un compte fidèle et plein d'intérêt de son agence de colonisation, c'est-à-dire celle du chemin de Hastings et les cantons avoisinants, et il suggère " la construction de chemins de traverse allant de l'est à l'ouest, surtout dans les parties sud du territoire (arpentées), afin de donner de la solidité aux établissements et un point de départ pour coloniser le nord," puis il ajoute : " La première et la plus importante de ces améliorations serait un chemin partant de Perth (comté de Lanark), qui passerait à environ 30 milles du lac Ontario, traverserait Peterboro et irait jusqu'à Bradford ou Holland Landing, sur le chemin de fer du nord. Ce chemin faciliterait les communications entre les comtés du nord et les divisions qu'il traverserait, donnerait une nouvelle ligne de front aux cantons en arrière, créerait un nouveau noyau de colonisation, et pourrait être fait à un prix comparativement minime, eu égard aux avantages qui en découleraient, car plusieurs bouts de chemin déjà faits pourraient être utilisés."

Ce chemin aurait une grande valeur et devra probablement se construire de préférence à celui que recommande M. Koefer; aussi le comité le signale-t-il à l'attention de la Chambre.

Le comité s'est occupé en second lieu de la partie arpentée ou explorée de cette grande subdivision, telle qu'indiquée dans la carte-ci-annexée. Cette section comprend 3,785,581 acres. La carte précieuse à laquelle le comité fait allusion a été dressée par F. A. Devine, écuyer, chef de la division des arpentages du Haut-Canada au département des terres de la couronne, et le comité ne doute pas qu'elle ne donne une excellente idée du caractère du sol dans ces cantons. M. Devine dans son témoignage explique le mode qu'il a suivi en préparant cette carte sur les données des rapports d'arpentage. D'après cette carte, un tiers de la région se compose de bonnes terres, un autre tiers de médiocres, et le reste de terres rocheuses et stériles. Tout le pays est coupé de lacs et de rivières. Le gouvernement s'est efforcé d'activer le développement de cette section du pays en y ouvrant des chemins de colonisation; on en compte neuf à l'heure qu'il est. On trouvera plus loin des détails sur leur situation et leur relation géographique par rapport au territoire déjà arpenté, aussi bien que par leur rapport entre eux.

Le comité est d'opinion que la question de la position de ces chemins devrait être examinée le plus tôt possible, et il recommande qu'à l'avenir on adopte pour la construction de tout chemin, de même que pour le prolongement de ceux qui existent déjà, un système fixe, de manière que tout en ouvrant au colon l'intérieur du pays, l'on établisse des lignes latérales à l'Est et à l'Ouest pour relier entre eux les établissements tant anciens que nouveaux formés sur ces chemins. On devrait mettre en pratique un système d'inspection régulier et bien défini, dont l'exécution serait confiée à des inspecteurs permanents, afin qu'ils puissent suivre les progrès comparatifs de la colonisation, faire l'essai du système, qui serait maintenu en cas de réussite, et comprendre la construction future des nouveaux chemins dans un plan général élaboré avec soin et appliqué à la colonisation des régions reculées du Canada.

Le comité insiste de plus avec force sur la nécessité de décider de suite l'exploration soigneuse et l'examen parfait des parties non arpentées du territoire par des hommes compétents nommés par le gouvernement, afin de diriger l'émigration vers les endroits propres à la colonisation. Rien de plus important ne peut se faire que d'ouvrir ainsi à la colonisation deux ou trois millions d'acres de terres de l'ouest de la province. Du moment que l'on connaîtra les endroits à bonnes terres, on pourra bien mieux diriger la construction des nouveaux chemins ou la prolongation des anciens, et contribuer ainsi à la richesse et au progrès de la population de cette province.

Le comité recommande instantamment l'adoption des deux mesures suivantes, savoir :—

- 1^o L'exploration du territoire ;
- 2^o L'ouverture à la colonisation des bonnes terres de ce territoire, au moyen de grandes routes et de chemins de traverse.